- **Que ce dispositif d'accueil précoce était prioritairement destiné aux enfants qui sont éloignés de la culture scolaire pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques**

L'accueil des – de 3 ans représente effectivement une chance supplémentaire notamment pour les enfants socialement défavorisés. Cela a été mis en évidence et fort bien expliqué par plusieurs études, notamment celle d'Agnès Florin (*).
Nous ne pouvons pas nier la présence à Longueau de familles en difficultés. Alors qu'allons nous proposer maintenant à ces enfants et leur famille ?

- **Ce dispositif est difficile à évaluer**

Pourtant, tous les parents qui ont choisi de faire bénéficier leurs enfants de cette structure sont unanimes : ils considèrent que ce service public a été et est un PLUS pour leurs enfants.

- **Notre commune n'est pas en zone d'éducation prioritaire (ZEP)**

Cela est exact : Longueau n'est pas en éducation prioritaire. L'inspection académique a continué à mettre en place cet accueil pour les TPS pour l'implication de la commune depuis plus de 30 ans en direction de la petite enfance. De plus, il existe sur Longueau de nombreuses familles en difficultés sociales, des arrivées de familles allophones pour lesquelles une prise en main de leurs enfants de moins de 3 ans par le service des tout-petits est bénéfique.

Les suppressions de classes dans les écoles maternelles et élémentaires sont des décisions unilatérales de l'Inspection d'Académie prises selon les critères de l'Education Nationale. La Municipalité comme les parents d'élèves ne peuvent alors que tenter d'influer sur le dossier.
Mais dans le cas présent, le maintien ou la suppression de l'accueil des – de 3 ans est régi par une convention signée par l'Inspecteur d'Académie, d'une part, et par vous, Monsieur le Maire, d'autre part. La Municipalité y a tout son poids.

La fermeture d'un tel dispositif d'accueil pour les TPS implique une perte d'attractivité des maternelles de notre commune pour les parents de jeunes enfants. Les parents pourraient choisir d'inscrire leur enfant dans d'autres établissements (notamment des écoles privées) qui acceptent les TPS. Dans ce cas, leur enfant continuera probablement sa scolarité dans cet établissement ce qui fera perdre des enfants pour les écoles de notre commune.

Enfin, la suppression de l'accueil des – de 3 ans ne s'explique par aucune considération budgétaire car les équipements existent et, comme vous le soulignez dans votre lettre, il n'y a dans cette opération aucune suppression de poste d'enseignante et d'ATSEM.

Alors pourquoi supprimer cet accueil ?

Même si cela a été voté en Conseil Municipal, nous vous demandons de réexaminer la décision de suppression de l'accueil des – de 3 ans à l'école Anne Frank de Longueau. Il ne faut pas que cette décision soit prise au détriment des vrais besoins des habitants de notre commune.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Les élus « Innover, Réussir, Rassembler Longueau »

*Florin Agnès "*Pour un accueil réussi des tout-petits à l'école maternelle (1)*"
URL de cet article : https://www.jdpsychologues.fr/article/pour-un-accueil-reussi-des-tout-petits-a-l-ecole-maternelle-1